



COMMUNIQUE DE PRESSE

13 juin 2024

Fermeture des structures d'Urgences du territoire 5 « Haute Bretagne » SAMU-Urgences de France requiert une action forte et rapide du Ministère de la Santé

Les hôpitaux privés Rennais Cesson-Sévigné ont fermé leur service d'urgence de nuit du 4 au 12 juin. Il s'agit d'une **fermeture décidée unilatéralement et validée par l'ARS** dans un contexte de tension en ressources humaines.

Simultanément, **les urgentistes de Cesson remettent en cause l'algorithme d'orientation par le SAMU des patients vers leur structure**. Ils souhaitent pouvoir juger eux-mêmes et au cas par cas de la bonne orientation des patients par le SAMU et décider isolément du niveau de flux supportable pour leur service indépendamment du niveau de tension des autres services d'urgence du territoire.

Cette fermeture, non-coordonnée ni avec les services d'urgence de recours ni avec le SAMU, a eu un fort impact sur l'activité des Urgences du CHU de Rennes et du SAMU 35, dégradant les conditions d'exercice au sein de ces structures comme la qualité et la sécurité des soins des malades sur ce territoire de santé.

Les services d'urgence publics du GHT ne sont pas épargnés par les difficultés en ressources humaines conduisant à la fermeture très régulière de certaines structures, parfois simultanément (VITRE fermé la nuit depuis 3 ans ; FOUGERES fermeture nocturne et diurne tous les weekend). Ces fermetures ont déjà pour conséquence un report d'activité sur le service d'urgence de Rennes et du SAMU 35 qui doit absorber le flux d'appels en lien avec les procédures de réorientations mises en place pour sécuriser la prise en charge des patients.

Aujourd'hui, **les urgentistes des services d'urgence, toujours ouverts, en difficulté refusent d'assurer seuls la permanence de soins au vu de la pénibilité et de l'exposition au risque d'erreur médicale**. Des menaces de droit de retrait sont émises de façon régulière à chaque période de fermeture annoncée.

Les structures d'urgences du GHT ne peuvent plus faire face à cette activité dans ces conditions.

La solidarité au sein du GHT a été sollicitée au maximum, mais a atteint ses limites compte tenu du niveau de pénibilité pour les équipes sur le terrain. Les urgentistes ont, jusqu'à maintenant, accepté d'exercer leurs missions de soins dans des conditions « dégradées » pour permettre une entraide pour les autres services d'urgence du GHT et limiter au maximum leurs périodes de fermeture. Ils expriment aujourd'hui leur souhait de se retirer de toutes les plages de temps de travail additionnel (TTA qui correspond aux heures travaillées au-delà de 48 heures hebdomadaires) planifiées pour cet été au vu de la criticité de la situation et des conditions de rémunération. Ceci conduira inévitablement à la fragilisation des plannings, car toutes les lignes de garde pour cet été sont pourvues à l'aide de très nombreuses plages de TTA.

Par conséquent, SAMU-Urgences de France, sollicité pour venir en appui à ces équipes, demande au Ministère et à la DGOS de :

- **Coordonner les demandes de fermeture**, en associant systématiquement le service d'urgence du CHU et le SAMU 35 pour en gérer au mieux les impacts,
- **Mettre en place un accès régulé de tous les services d'urgence du département 35**, afin de maintenir une orientation adaptée des patients dans les filières de soins adaptées, avec une mise à niveau indispensable des ressources ARM du SAMU 35,
- **Revaloriser équitablement le TTA en reconnaissance des efforts des équipes et de la pénibilité de cet été**, comme cela a été organisé sur le territoire BREST CARHAIX en sortie de crise en janvier 2024.

Vous connaissez l'engagement des équipes d'urgentistes sur le terrain. Nous avons besoin de gestes forts pour les encourager à maintenir un système opérant malgré les carences en ressources humaines et la non prise en compte de la pénibilité exponentielle de leur exercice pour assurer la qualité et la sécurité des soins aux malades qu'ils prennent en charge.

**Docteur Marc Noizet
Président de SAMU-Urgences de France**